

**Extension de l'EPF Nord-Pas-de-Calais**  
**Concertation du territoire de la Somme**

**Discours de Laurent Somon,**  
**président du Conseil départemental de la Somme**

Monsieur le Préfet,  
Monsieur le Président de l'Établissement Public foncier  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,

Je suis très heureux de participer aujourd'hui à cette matinée de réflexion et d'échanges sur le projet d'extension de l'EPF Nord-Pas-de-Calais. Il s'agit là, en effet, d'un sujet auquel je suis particulièrement attaché parce que j'ai pour ma part l'intime conviction qu'un tel outil peut apporter une vraie plus-value pour les territoires samariens qui portent des projets de développement et d'aménagement. L'État est favorable à une extension de l'actuel périmètre de cet établissement, notamment pour des raisons d'équité territoriale et d'efficacité, et je crois sincèrement qu'il y a là une opportunité à ne pas laisser passer.

Le sujet, rappelons-le, n'est pas nouveau pour le Département de la Somme, puisque mon prédécesseur, déjà, avait mené une étude de préfiguration d'un établissement public foncier local voici quelques années. La démarche n'a pas abouti, pour diverses raisons, mais elle avait permis aux 32 EPCI de l'époque d'exprimer leurs besoins et attentes par rapport à un tel outil. Les besoins étaient nombreux et variés. Les attentes étaient réelles.

Mais je crois aussi que l'un des freins à la constitution de cet EPFL est à rechercher du côté de la fiscalité et plus particulièrement de l'instauration de la Taxe Spéciale d'Équipement ; la fameuse TSE autour de laquelle les débats se sont, au final, largement focalisés, quitte à éclipser tous les autres aspects positifs d'un EPFL. Je peux le comprendre, notamment dans le contexte actuel qui incite les élus que nous sommes à ne pas faire peser sur nos habitants une fiscalité insupportable. Mais, dans le même temps, je le regrette, car il faut bien mesurer l'effet de levier généré par une telle recette et les moyens d'ingénierie au sens large qui peuvent être déployés au profit de nos territoires.

L'EPFL de la Somme n'a finalement pas vu le jour mais il nous est donné aujourd'hui une formidable opportunité de reprendre le train en marche, en intégrant l'EPF d'État de nos voisins du nord. Cette chance, c'est de pouvoir bénéficier de l'effet d'entraînement d'un outil foncier qui, depuis 1990, a

largement fait ses preuves dans la conception de solutions opérationnelles et parfois innovantes qu'il peut apporter aux territoires.

Fort de cette conviction, j'ai souhaité, le 14 mars dernier, à l'occasion de la Conférence Départementale des Territoires qui réunit, à mon initiative, l'ensemble des Présidents d'EPCI, que ce sujet de l'extension de l'EPF Nord-Pas-de-Calais puisse être abordé. J'ai donc convié Madame la directrice de l'EPF qui a su, avec beaucoup de talent et de conviction, présenter les missions de l'établissement qu'elle dirige.

Je suis persuadé, et j'en terminerai par là, qu'il est essentiel au travers de la réunion d'aujourd'hui de faire œuvre de pédagogie vis-à-vis des élus, des techniciens présents pour expliquer, convaincre, rassurer parfois, sur ce qu'est cet outil, ce qu'il n'est pas mais aussi présenter la variété des domaines d'interventions qu'il peut mener, depuis la revitalisation de centres-bourgs jusqu'à la requalification de friches industrielles, en passant par la gestion du recul du trait de côte ou encore la création d'offre de logements. Autant de thématiques qui concernent de près ou de loin nos territoires.

Soyez assurés Monsieur le Président, Monsieur le Préfet, que vous me trouverez à vos côtés pour soutenir ce projet d'extension de l'EPF, dont j'ai bien compris qu'il ne pourrait être mis en oeuvre qu'à l'échelle du Département et non de manière disparate au gré des volontés des EPCI. Je vous l'ai écrit, Monsieur le Préfet, le 16 avril dernier : j'apporterai personnellement tout mon soutien à l'adhésion du Département de la Somme à cet établissement public foncier.

Je vous remercie de votre attention.